Année ratée, quelle fac possédant des équivalences?

Par **HalF**, le **06/07/2007** à **03:25**

Bonjour,

Voila hier j'ai eu les résultats du rattrapage, et contrairement à ce que j'avais pensé je n'ai pas eu mon passage en L3. :(Image not found or type unknown

Je suis à la faculté de la Réunion, et désirant quitter ma belle île pour suivre ma copine en métropole, je me suis mis à la recherche d'une fac de droit.
Seulement voila, j'ai eu 80% de mes UE, et je me vois mal tout repasser en allant dans une fac qui n'a pas les mêmes UE fondamentales (certaines ont du droit pénal ou droit des affaires) et certaines UE optionnelles.

Nos enseignements sont les suivants : UE fondamentale premier semestre : dt civil (oblig), dt admin; UE 2: finances publiques/droit des biens; UE3 : histoire des idées politiques/droit pénal; UE 4: anglais. Sur ces 4 UE la seule que j'ai raté est celle l'UE2.

Au second semestre, UE fondamentale: dt civil (responsabilité), dt admin; UE 2: Histoire des institutions/droit pénal, UE 3 : Droit judiciaire privé/Institutions européennes et communautaires; UE 4: Anglais.
Sur le deuxième semestre j'ai raté l'UE fondamentale :(Image not found or type unknown

Voila, donc il me manque en clair deux UE, une au premier (UE2) et une au deuxième (UE1), en comparant les programmes d'une dizaine de facs de métropole, je n'en ai vu aucune qui avait exactement le même programme, je voulais savoir si je devrais obligatoirement passé les UE que je n'ai pas faites et qui sont au programme de certaines de ces facs (par exemple certaines font du droit commercial en plus)? Ou si au contraire grace au système LMD et de points il suffit d'avoir les points suffisants dans telle ou telle UE? Connaissez vous une faculté qui a des enseignements identiques et qui m'éviterait donc d'avoir à tout repasser?

Tout ce système de points, de LMD, d'UE est très flou, et dans ma fac on a du mal à me renseigner...

Je vous serais infiniment reconnaissant de me répondre, je n'ai vraiment pas envie de devoir quitter ma copine à cause de mon échec :(Image not found or type unknown

Par **HalF**, le **12/07/2007** à **08:46**

Personne ne peut m'aider? :(Image not found or type unknown

Par **nicomando**, le **12/07/2007** à **08:59**

Bonjour,

toutes les facs de métropole enseignent toutes ces matières seulement effectivement pour certaines c'est optionnel et pour d'autre c'est une UE fondamentale.

Mais ce n'est pas le problème car le gros problème c'est que tu n'ais pas validé ton année (condition obligatoire si tu veux pouvoir changer de fac).
Si tu étais resté dans ta fac peut être que tu aurais pu passé en conditionnel (passage à l'année supérieur avec rattrapage des matières que tu n'as pas validé).
Mais tu ne peux pas changer de fac sans avoir validé ton année ou alors il faut que tu recommence ta L2

bon courage à toi

Par **Katharina**, le **12/07/2007** à **09:56**

tu peux toujours refaire ta L2 en métropole il n'y a aucun problème pour ça
le programme de ma fac ressemble à ce que tu dis il me semble :

http://www.univ-littoral.fr/form/form_i ... _droit.pdf

Par **mathou**, le **12/07/2007** à **14:34**

Tu peux aussi redoubler ta L2 en passant par le CAVEJ, l'antenne de Paris I Panthéon Sorbonne : ils conservent les matières acquises, donc tu auras peu de matières à repasser normalement, c'est par correspondance, et ça te permettra de trouver un boulot le temps de t'installer avec ton amie.

Par **HalF**, le **13/07/2007** à **09:42**

D'abord, merci à vous tous pour vos précieuses informations, visiblement je me suis mal exprimé, comme j'ai raté deux UE, je me vois évidemment dans l'obligation de repiquer ma L2, ce que je voulais en priorité c'est trouvé une faculté qui valide mes enseignements déjà acquis!

Katharina, en effet les UE fondamentales sont les mêmes, mais certaines matières dans les autre UE sont complètement différentes (je n'ai jamais fait de droit des affaires par exemple!), la question est de savoir si en m'inscrivant dans une fac de ce type je devrais en plus réussir les matières comme droit des affaires que je n'ai pas étudié en L2 à la réunion?

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Mathou, le CAVEJ me semble très interessant, surtout qu'un petit boulot ne serait pas de trop, de plus mon amie sera à Paris, donc c'est une solution qui semble tout à fait envisageable, mais les cours par correspondance ce n'est pas trop difficile? et pour les TD en droit civil/ administratif cela se passe comment?

En tout cas, merci à tous pour toutes vos réponses, je vais me renseigner!

Par **mathou**, le **13/07/2007** à **12:32**

Bonjour,

Oui, tu devras " repasser " des matières que tu n'avais pas dans ta première fac.

Pour le CAVEJ, tu peux soit :
- taper " CAVEJ " dans le moteur de recherche du forum
- consulter l'index de la section orientation

:wink:

Tu trouveras tous les messages qui en parlent - les miens puisque j'ai suivi ma L2 là-bas Image not found or ty

Si tu as des questions après les avoir lus n'hésite pas à les poser.

Par **HalF**, le **17/07/2007** à **10:41**

Encore une question Mathou, tu dis dans ton premier post que le CAVEJ conserve les matières acquises, ou as tu lu cela? en es tu vraiment sure?

;)

Merci d'avance Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **17/07/2007** à **16:06**

J'ai dû passer par le CAVEJ pour ma deuxième année parce que j'ai commencé à avoir des problèmes de santé et ma fac refusait mon transfert (les facs de France et des DOM ont des modalités un peu différentes alors pour obtenir un transfert... mais avec le CAVEJ ça passe).

Comme le LMD commençait à être installé selon les facs (donc les matières n'étaient pas tout à fait les mêmes), Paris I a conservé mes notes dans plusieurs matières, et a même converti l'option informatique de mon ancienne fac en une autre option similaire pour que je garde mes notes. Par contre ils ont conservé mes notes de langue mais m'ont mise défaillante quand même au deuxième semestre alors qu'elles étaient acquises - comme j'avais 14,5 de moyenne générale j'ai pas demandé à réhausser la note mais il doit y avoir un

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

service pour ça aussi.

Normalement ils le font automatiquement et tu reçois un papier qui te donne les matières que tu as à passer et celles acquises. Sinon tu envoies un courrier après ton inscription au service des équivalences je crois. Je pense qu'ils le font toujours même si c'était il y a deux ans pour moi.

Par **HalF**, le **17/07/2007** à **20:38**

Oki merci pour l'info Mathou, je garde cette option sous le coude.

J'ai téléphoné a plusieurs facs et en effet ils sont pas super sympas pour les transferts et équivalences, ils veulent quasiment tous que je reprenne mon année à 0 ou alors ils me :roll:

valident une UE... Image not found or type unknown

J'ai quand même pu contacter la fac de Dijon, ils étaient vraiment plus sympathiques et apparemment ils pourraient me valider toutes mes matières, j'aurais la réponse définitive jeudi mais ça semble plutôt positif.

Quelqu'un fait ses études là bas pour avoir quelques échos sur le niveau, les enseignants, l'ambiance etc.?

Par **fan**, le **18/07/2007** à **02:11**

A Clermont-Ferrand, le programme est le suivant :

1er semestre :
UE1 :
droit civil (les contrats)
droit administratif (droit des
contrats)

UE2 :
Finances publiques (droit budgétaire)
Droit pénal
droit commercial-droit des affaires

Complémentaires :
Histoire du droit public à partir de 1789-1799
Histoire du droit privé (l'antiquité)
Science politique (à partir de la Monarchie de Juillet)

2ème semestre :
UE3 :

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

droit civil (les responsabilités)
droit administratifs (les responsabilités)

UE4 :
Finances publiques (droit fiscal)
Procédure pénale
Droit des affaires-droit de la concurrence

UE5 :
Histoire du droit public (le Moyen-âge)
Histoire du droit public (l'esclavage de l'Antiquité à nos jours)
Science politique (la suite du 1er semestre)

Je te met le lien, tu peux demander des renseignements, à l'administration, elles ne mordent :lol:

pas, enfin pas encore. Image not found or type unknown

http://www.droit.u-clermont1.fr/

Par **HalF**, le **18/07/2007** à **10:01**

Merci beaucoup Fanouchka pour tous les liens que tu m'as donné en MP, je vais les consulter :)

de ce pas. Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés